



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2021-756**

**Séance publique du**

**12 juillet 2021**

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI  
Maire d'Aix-en-Provence**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20210712- lmc1197952-DE-1-1
Date de signature : 16/07/2021
Date de réception : vendredi 16 juillet 2021
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : PREPARATION DE LA RENTREE SCOLAIRE 2021-2022 DANS LES ECOLES DE LA VILLE.  
MESURES DE CARTE SCOLAIRE.**

Le 12 juillet 2021 à 14h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans l'Amphithéâtre De La Verrière, 10 Rue des allumettes, 13 100 Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 06/07/2021, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Jonathan AMIACH, Madame Laurence ANGELETTI, Madame Dominique AUGÉY, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Agnès DAURES, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-François DUBOST, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Perrine MEGGIATO, Madame Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Monsieur Jean-Louis VINCENT, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Madame Béatrice BENDELE à Madame Josy PIGNATEL, Monsieur Moussa BENKACI à Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Kayané BIANCO à Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI à Madame Josy PIGNATEL, Madame Françoise COURANJOU à Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Brigitte DEVESA à Monsieur Jean-Louis VINCENT, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Gaëlle LENFANT à Monsieur Marc PENA, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Madame Elisabeth HUARD, Monsieur Alain PARRA à Madame Elisabeth HUARD, Monsieur Pierre SPANO à Madame Agnès DAURES, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Madame Stéphanie FERNANDEZ.

**Excusés sans pouvoir :**

Madame Françoise TERME.  
Secrétaire : Rémi CAPEAU

Madame Brigitte DEVESA donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Action Publique et Sociale  
Direction de la Vie Scolaire

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 12 JUILLET 2021

Nomenclature : 8.1  
Enseignement

-----

**RAPPORTEUR** : Madame Brigitte DEVESA

**Politique Publique : 14-ENSEIGNEMENT ET SOUTIEN A L'ÉDUCATION DES ENFANTS SCOLARISÉS**

**OBJET** : PREPARATION DE LA RENTREE SCOLAIRE 2021-2022 DANS LES ECOLES DE LA VILLE. MESURES DE CARTE SCOLAIRE.- Information du Conseil

Mes Chers Collègues,

**1/ Les projets d'ouvertures et de fermetures de classes 2021/2022**

Conformément aux mesures de carte scolaire annoncées pour l'année 2021/2022, plusieurs ouvertures et fermetures de classes sont envisagées par le Directeur Académique des services de l'Education Nationale

**Les ouvertures de classe**

Ecoles maternelles :

- 1 dédoublement Grande section Joseph d'Arbaud (REP) : ouverture de la 6<sup>ème</sup> classe
- 1 dédoublement Grande section Henri Wallon (REP) : ouverture de la 6<sup>ème</sup> classe
- 1 dédoublement Grande section Paul Arène (REP) : ouverture de la 5<sup>ème</sup> classe

Seuil de 12 élèves par classe pour les ouvertures en dédoublements de Grande section

- Les Lauves : ouverture de la 4<sup>ème</sup> classe
- Coutheron : ouverture de la 3<sup>ème</sup> classe (ex Classe Accueillante de Secteur Provisoire)

Ecoles élémentaires :

- Frédéric Mistral : ouverture de la 8<sup>ème</sup> classe

Cuques : ouverture de la 6<sup>ème</sup> classe (ex Classe Accueillante de Secteur Provisoire)

### **Les fermetures de classe**

#### Ecoles maternelles :

Colline du Serre : fermeture de la 5<sup>ème</sup> classe

Edouard PEISSON : fermeture de la 6<sup>ème</sup> classe

#### Ecoles élémentaires

Edouard PEISSON : fermeture de la 11<sup>ème</sup> classe

Henri Wallon (REP) : fermeture de la 6<sup>ème</sup> classe

Château Double : fermeture de la 8<sup>ème</sup> classe

### **Une ouverture de classe UPE2A ((Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants) à l'école élémentaire Jean Giono**

Les UPE2A sont des unités d'accueil strictement réservées à des élèves allophones nouvellement arrivés en France depuis moins de deux ans, non ou très peu scolarisés antérieurement. Ce dispositif permet à ces élèves d'être inscrits dans une classe ordinaire tout en bénéficiant d'un enseignement renforcé en français langue seconde, en fonction de leurs besoins et de leurs acquis linguistiques et langagiers.

Cette classe sera ouverte à tous les élèves concernés des écoles de la Ville d'Aix.

### **2/ Une logistique à déployer dans le cadre de ces mesures d'ouvertures et de fermetures**

Compte tenu des projets d'ouvertures de classe, la Ville a étudié les aménagements à mettre en œuvre sur les différents établissements scolaires concernés en concertation avec les directeurs d'école afin d'organiser l'accueil d'une nouvelle classe dans les meilleures conditions possibles (étude de la disponibilité des locaux et achat de mobilier scolaire adapté)

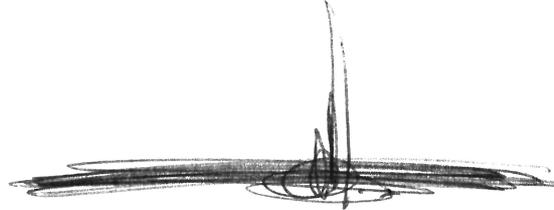
En conséquence, je vous remercie, Mes Chers Collègues, bien vouloir :

- **PRENDRE ACTE** du présent rapport.

DL.2021-756 - PREPARATION DE LA RENTREE SCOLAIRE 2021-2022 DANS LES ECOLES DE LA VILLE. MESURES DE CARTE SCOLAIRE.- Information du Conseil

Le Conseil Municipal a pris connaissance du présent rapport et le convertit en délibération. Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire  
Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,  
Amandine JANER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 16/07/2021  
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

1

---

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»